

Décision 2024/13



Lancement et attribution du marché public passé en procédure adaptée de fournitures de photocopieur pour la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis

Le marché public passé en procédure adaptée concerné a pour objet la fourniture d'un photocopieur et des consommables compatibles (offre de base). Le photocopieur sera livré et mis en service au premier étage du siège communautaire de l'acheteur à Beauvois-en-Cambrésis.

L'acheteur souhaite que l'ensemble des candidats déposent trois variantes obligatoires comme suit :

- Variante obligatoire n°1 : achat photocopieur et rémunération maintenance à la copie, sans reprise du matériel actuel ;
- Variante obligatoire n°2 : achat photocopieur et consommable selon besoin, avec reprise du matériel actuel ;
- Variante obligatoire n°3 : achat photocopieur et rémunération maintenance à la copie, avec reprise du matériel actuel.

Les autres variantes ne sont pas autorisées. Un seul pli a été reçu.

L'offre, transmise par LS SOLUTION, est conforme aux besoins exprimés dans les documents de consultation.

Conformément au règlement de consultation, l'acheteur a choisi de retenir la variante obligatoire n°3 avec l'achat du photocopieur pour 3 985 € HT, une rémunération maintenance à la copie (0,028 € HT par copie couleur et 0,0028 € HT par copie noir et blanc) et une reprise du photocopieur actuel sans frais.

Le Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis,

En vertu de ses délégations, conformément à la délibération n°2020/63 du 10 juillet 2020,

DÉCIDE

- **De lancer le marché public passé en procédure adaptée de fournitures de photocopieur pour la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis ;**
- **D'attribuer le marché public susmentionné à l'offre de la société LS SOLUTION conformément aux éléments indiqués ci-dessus.**

Acte certifié exécutoire Transmission en Sous-Préfecture le 12/04/2024 Publication le 12/04/2024 <i>Vu, Le Président – Serge SIMEON</i> 	Fait à Beauvois-en-Cambrésis, le 12/04/2024 Le Président, Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS Conseiller Régional Serge SIMEON  
--	---

IMPORTANT - DELAIS ET VOIES DE RECOURS :

Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.



Cachet du candidat :

LS SOLUTION
Rue Jacques Boutry
59400 CAMBRAI
Tél : 03 27 73 67 70
Siret : 794 618 355 00034
E-mail : administration@ls-solution.fr

MARCHÉ PUBLIC À PROCÉDURE ADAPTÉE DE FOURNITURES DE PHOTOCOPIEURS POUR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CAUDRÉSIS ET DU CATÉSIS

ACTE D'ENGAGEMENT

- Service acheteur : Direction générale
- Procédure de passation : Procédure adaptée en vertu de l'article L2123-1 du code de la commande publique (CCP).
- Nature : Fourniture
- Date de réception des candidatures et des offres : 08 avril 2024, 12h00.
- Durée et début : Cinq (5) ans maximum ou durée de garantie de l'appareil, à compter de la date de livraison de l'appareil jusqu'à échéance de la garantie.

Adresse électronique active, régulièrement consultée et habilitée à recevoir les résultats de l'évaluation de sa candidature et de son offre : ludovic @ ls-solution.fr

Article 1 -	Objet du marché public et dispositions générales	3
1-1.	Objet de la consultation.....	3
1-2.	Mode de passation.....	3
1-3.	Allotissement.....	3
1-4.	Montant du marché public.....	3
1-5.	Nomenclature communautaire	3
1-6.	Lieux d'exécution	3
1-7.	Durée du marché public.....	3
1-8.	Délais de validité des offres	3
1-9.	Modalité de règlement.....	3
1-10.	Sous-traitance.....	4
1-11.	Variante obligatoire.....	4
1-12.	Acheteur.....	4
1-12.1.	Désignation du pouvoir adjudicateur	4
1-12.2.	Personne habilitée à signer le marché public.....	4
1-13.	Comptable assignataire	4
Article 2 -	Contenu du DCE.....	5
2-1.	Documents généraux.....	5
2-2.	Documents particuliers.....	5
Article 3 -	Engagement du candidat.....	6
3-1.	Identification et engagement du candidat	6
3-2.	Groupement d'opérateurs économiques.....	7
Article 4 -	Offre de prix.....	8
Article 5 -	Paiements.....	8
5-1.	Contractant unique ou mandataire.....	8
5-2.	Deuxième cotraitant	8
5-3.	Troisième cotraitant.....	8
Article 6 -	Assurances.....	8
Article 7 -	Signature de l'offre par le(s) candidat(s).....	9
Article 8 -	Décision du pouvoir adjudicateur :	9
Article 9 -	Signature du pouvoir adjudicateur :	9
Annexe 1 :	Bordereau de prix unitaire	10
Annexe 2 :	Détail estimatif – Offre de base	11
Annexe 3 :	Détail estimatif – Offre variante obligatoire n°1.....	12
Annexe 4 :	Détail estimatif – Offre variante obligatoire n°2.....	13
Annexe 5 :	Détail estimatif – Offre variante obligatoire n°3.....	14

Article 1 - OBJET DU MARCHÉ PUBLIC ET DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1-1. OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation a pour objet la fourniture d'un photocopieur et des consommables compatibles (offre de base).

1-2. MODE DE PASSATION

Le marché public est passé en procédure adaptée en vertu de l'article L2123-1 du code de la commande publique (CCP).

1-3. ALLOTISSEMENT

Le présent marché public n'est pas alloti.

1-4. MONTANT DU MARCHÉ PUBLIC

Le montant du présent marché public est inférieur à 40.000 euros HT pour la totalité de la durée d'exécution.

1-5. NOMENCLATURE COMMUNAUTAIRE

La classification principale conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

- 30121100-4 : Photocopieurs ;
- 50314000-9 : Services de réparation et d'entretien de télécopieurs.

1-6. LIEUX D'EXÉCUTION

Le photocopieur sera livré et mis en service au premier étage du siège communautaire de l'acheteur à Beauvois-en-Cambrésis.

1-7. DURÉE DU MARCHÉ PUBLIC

Le marché public est conclu à compter de la mise en service effective du photocopieur pour une durée maximale cinq (5) ans ou durée de garantie de l'appareil, à compter de la date de livraison de l'appareil jusqu'à échéance de la garantie.

1-8. DÉLAIS DE VALIDITÉ DES OFFRES

Le délai de validité des offres est fixé à 60 jours à compter de la date limite de réception des offres.

1-9. MODALITÉ DE RÈGLEMENT

Les sommes dues au titulaire seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

h

1-10. SOUS-TRAITANCE

La sous-traitance n'est pas autorisée.

1-11. VARIANTES OBLIGATOIRES

L'acheteur souhaite que l'ensemble des candidats déposent trois variantes obligatoires comme suit :

- Variante obligatoire n°1 : achat photocopieur et rémunération maintenance à la copie, sans reprise du matériel actuel ;
- Variante obligatoire n°2 : achat photocopieur et consommable selon besoin, avec reprise du matériel actuel ;
- Variante obligatoire n°3 : achat photocopieur et rémunération maintenance à la copie, avec reprise du matériel actuel.

Les autres variantes ne sont pas autorisées.

1-12. ACHETEUR

1-12.1. Désignation du pouvoir adjudicateur

Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis
Rue Victor Watremez - RD 643 - ZA le bout des dix-neuf - 59157 BEAUVOIS-EN-CIS
☎ 03 27 75 84 79 ✉ secretariat@caudresis-catesis.fr

1-12.2. Personne habilitée à signer le marché public

Serge SIMEON, Président de la Communauté de communes du Caudrésis-Catésis.

1-13. COMPTABLE ASSIGNATAIRE

Centre Des Finances Publiques - 46 rue Aristide Briand, 59540 Caudry

h

Article 2 - CONTENU DU DCE

2-1. DOCUMENTS GÉNÉRAUX

Le présent marché public est soumis à l'arrêté du 30 mars 2021 portant approbation du cahier des clauses administratives générales des marchés publics de fournitures courantes et de services (CCAG-FCS).

2-2. DOCUMENTS PARTICULIERS

Le dossier de consultation aux entreprises (DCE) remis aux candidats comprend les éléments suivants :

- Le présent acte d'engagement (4-AE-2024FourCop), et ses annexes financières, à savoir le bordereau de prix unitaire (BPU) à valeur contractuelle, et les détails estimatifs pour chaque offre (base et trois variantes obligatoires) à valeur non contractuelle ;
- Le cahier des clauses particulières (3-CCP-2024FourCop) ;
- Le règlement de consultation (2-RC-2024FourCop).

h

Article 3 - ENGAGEMENT DU CANDIDAT

3-1. IDENTIFICATION ET ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public, le candidat :

- s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;
- engage la société LS SOLUTION sur la base de son offre ;
- l'ensemble des membres du groupement s'engagent sur la base de leur offre :

Contractant unique - Mandataire

Nom commercial : LS SOLUTION

Prénom, NOM et titre de son représentant : Ludovic LABARTHE

Numéro SIRET : 794 618 355 000 34

Adresse de l'établissement : Rue Jacques Boutry
59400 CAMBRAI

Adresse électronique : ludovic@ls-solution.fr

Numéros de téléphone : 0327 736770

Cotraitant 2

Nom commercial :

Prénom, NOM et titre de son représentant :

Numéro SIRET :

Adresse de l'établissement :

Adresse électronique :

Numéros de téléphone :

Cotraitant 3

Nom commercial :

Prénom, NOM et titre de son représentant :

Numéro SIRET :

Adresse de l'établissement :

Adresse électronique :

Numéros de téléphone :

à exécuter le présent marché public.

h

3-2. GROUPEMENT D'OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES

Le candidat est un groupement d'opérateur économique :

- conjoint ;
- solidaire.

Les membres du groupement se répartissent les prestations de la manière suivante :

Désignation des membres du groupement	Prestations exécutées par les membres du groupement		
	Désignation	Montant (€ HT)	Part (%)
Mandataire			
Cotraitant 2			
Cotraitant 3			

6

Article 4 - OFFRE DE PRIX

L'offre de prix est à compléter en annexe du présent document.

Article 5 - PAIEMENTS

Rib joint

L'acheteur se libérera des sommes dues au titre du marché en faisant porter le montant au crédit des comptes ci-après selon bordereau de prix unitaire joint en annexe.

5-1. CONTRACTANT UNIQUE OU MANDATAIRE

Titulaire	<input type="text"/>		
Domiciliation	<input type="text"/>		
Code banque	<input type="text"/>	Code guichet	<input type="text"/>
Numéro de compte	<input type="text"/>	Clé RIB	<input type="text"/>

5-2. DEUXIÈME COTRAITANT

Titulaire	<input type="text"/>		
Domiciliation	<input type="text"/>		
Code banque	<input type="text"/>	Code guichet	<input type="text"/>
Numéro de compte	<input type="text"/>	Clé RIB	<input type="text"/>

5-3. TROISIÈME COTRAITANT

Titulaire	<input type="text"/>		
Domiciliation	<input type="text"/>		
Code banque	<input type="text"/>	Code guichet	<input type="text"/>
Numéro de compte	<input type="text"/>	Clé RIB	<input type="text"/>

(Tableau à copier/coller autant de fois que nécessaire)

Article 6 - ASSURANCES

Ci joint "Attestation" RC

Contractant unique ou mandataire			
Compagnie d'assurance	<input type="text"/>	N° de police	<input type="text"/>
Deuxième cotraitant			
Compagnie d'assurance	<input type="text"/>	N° de police	<input type="text"/>
Troisième cotraitant			
Compagnie d'assurance	<input type="text"/>	N° de police	<input type="text"/>

L'attestation d'assurance de chaque cotraitant est jointe au présent contrat.

Article 7 - SIGNATURE DE L'OFFRE PAR LE(S) CANDIDAT(S)

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Contractant unique/Mandataire :	CAMBRAI 05042024	LS SOLUTION Rue Jacques Boutry 59100 CAMBRAI Tél : 03 27 73 67 70 Siret : 794 618 355 00034 Email : administration@ls-solution.fr
Cotraitant 2 :		
Cotraitant 3 :		

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

Article 8 - DÉCISION DU POUVOIR ADJUDICATEUR :

- Le présent soumissionnaire :

- est retenu sur la base de l'offre de base (achat photocopieur et consommable selon besoin, sans reprise du matériel actuel) - variante obligatoire n°1 (achat photocopieur et rémunération maintenance à la copie, sans reprise du matériel actuel) - variante obligatoire n°2 (achat photocopieur et consommable selon besoin, avec reprise du matériel actuel) - variante obligatoire n°3 (achat photocopieur et rémunération maintenance à la copie, avec reprise du matériel actuel) et ce, pour une durée de 5 ans (durée de garantie de l'appareil, ne pouvant excéder cinq ans maximum).
- n'est pas retenu.

Article 9 - SIGNATURE DU POUVOIR ADJUDICATEUR :

A Beauvois-en-Cambrésis, le
 Le Président de la Communauté d'Agglomération du
 Caudrésis et du Catésis

Serge SIMÉON

Annexe 1 : Bordereau de prix unitaire

Taux TVA : %

		Unité	Prix unitaire (PU) € HT
Agrafes	En chiffre	3/5000	80 HT
	En lettre		Quatre vingt euros
Cartouche toner Cyan	En chiffre	U	118 HT
	En lettre		Cent dix huit euros
Cartouche toner Jaune	En chiffre	U	118 HT
	En lettre		Cent dix huit euros
Cartouche toner Magenta	En chiffre	U	118 HT
	En lettre		Cent dix huit euros
Cartouche toner Noir	En chiffre	U	92 HT
	En lettre		Quatre vingt douze euros
Photocopieur	En chiffre	U	3985
	En lettre		Trois mille neuf cent quatre vingt
Variante obligatoire n°1 et 3			vingt
Copie imprimée couleur	En chiffre	U	0,028 HT
	En lettre		Vingt huit euros le mille
Copie imprimée noir et blanc	En chiffre	U	0,0028 HT
	En lettre		Deux euros vingt huit le mille
Variante obligatoire n°2 et 3			
Reprise du photocopieur SHARP MX5070 mis en service mai 2018	En chiffre	U	-
	En lettre		-

Date : 05/04/2024

Signature et cachet du candidat : (NOM, Prénom, poste du signataire)

Ludovic LABARTHE
Revant

LS SOLUTION
Rue Jacques Boutry
59400 CAMBRAI
Tél : 03 27 73 67 70
Siret : 794 618 355 00034
E-mail : administration@ls-solution.fr

Annexe 2 : Détail estimatif – Offre de base

Achat d'un photocopieur et des consommables en fonction des besoins (données année 2023), maintenance couverte par la garantie, sans reprise du matériel actuel.

	<u>Unité</u>	<u>Quantité</u>	<u>PU € HT</u>	<u>Montant € HT</u>
Agrafes	5000	1	80	80
Cartouche toner Cyan	U	2	118	236
Cartouche toner Jaune	U	1	118	118
Cartouche toner Magenta	U	2	118	236
Cartouche toner Noir	U	1	92	92
Photocopieur	U	1	3985	3985
			TOTAL € HT	6797

Date : 05/04/2024

Signature et cachet du candidat : (NOM, Prénom, poste du signataire)

Gérant

Ludovic LABAUME

LS SOLUTION
 Rue Jacques BOUTRY
 59400 CAMBRAI
 Tél : 03 27 73 67 70
 Siret : 794 618 355 00034
 E-mail : administration@ls-solution.fr

Annexe 3 : Détail estimatif – Offre variante obligatoire n°1

Achat d'un photocopieur, de la maintenance rémunérée selon nombre de copies réalisées (données année 2023) et comprenant la fourniture des consommables (cartouche et agrafes), sans reprise du matériel actuel.

	<u>Unité</u>	<u>Quantité</u>	<u>PU € HT</u>	<u>Montant € HT</u>
Copie couleur	U	64240	0,028	1798,72
Copie noir et blanc	U	11693	0,0028	32,74
Photocopieur	U	1	3985	3985
			TOTAL € HT	5816,46

Date : 05 04 2024

Signature et cachet du candidat : (NOM, Prénom, poste du signataire)

André LABAETTE Cerveau

LS SOLUTION
Rue Jacques Boulry
59400 CAMBRAI
Tél : 03 27 73 67 70
Siret : 794 618 355 00034
E-mail : administration@ls-solution.fr

Annexe 4 : Détail estimatif – Offre variante obligatoire n°2

Achat d'un photocopieur et des consommables en fonction des besoins (données année 2023), maintenance couverte par la garantie, avec reprise du matériel actuel.

	<u>Unité</u>	<u>Quantité</u>	<u>PU € HT</u>	<u>Montant € HT</u>
Agrafes	3/5000	1	80	80
Cartouche toner Cyan	U	2	118	236
Cartouche toner Jaune	U	1	118	118
Cartouche toner Magenta	U	2	118	236
Cartouche toner Noir	U	1	92	92
Photocopieur	U	1	3985	3985
Reprise du photocopieur actuel	U	1	-	-
			TOTAL € HT	4747

Date : 05/04/2024

Signature et cachet du candidat : (NOM, Prénom, poste du signataire)

Ludovic LABARTHE
Gérant


IS SOLUTION
 Rue Jacques Boutry
 58400 CAMBRAI
 Tél : 03 27 73 67 70
 Siret : 794 618 355 00034
 E-mail : administration@is-solution.fr

Annexe 5 : Détail estimatif – Offre variante obligatoire n°3

Achat d'un photocopieur, de la maintenance rémunérée selon nombre de copies réalisées (données année 2023) et comprenant la fourniture des consommables (cartouche et agrafes), avec reprise du matériel actuel.

	<u>Unité</u>	<u>Quantité</u>	<u>PU € HT</u>	<u>Montant € HT</u>
Copie couleur	U	64240	0,027	1798,72
Copie noir et blanc	U	11693	0,0027	32,74
Photocopieur	U	1	3985	3985
Reprise du photocopieur actuel	U	1	-	-
			TOTAL € HT	5816,46

Date : 05/04/2024

Signature et cachet du candidat : (NOM, Prénom, poste du signataire)

Walter LABARTHE Gérant

LS SOLUTION
Rue Jacques Boutry
59400 CAMBRAI
Tél : 03 27 73 67 70
Siret : 794 218 291 00034
E-mail : administration@ls-solution.fr



La BANQUE POPULAIRE DU NORD, société anonyme coopérative de BANQUE POPULAIRE à capital variable régie par les articles L 512-2 et suivants du Code Monétaire et Financier, dont le siège social est à MARCQ EN BAROEUL (59700), 847 Avenue de la République, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lille Métropole sous le numéro 457 506 566. Immatriculation au Registre des Intermédiaires en assurance (ORIAS) sous le Numéro 07 001 925 en tant que courtier, mandataire d'intermédiaire et mandataire en assurance.

IBAN International Bank Account Number

IBAN : FR76 1350 7001 4131 5701 2210 515
Adresse SWIFT (BIC) : CCBPFRPPLIL

NOM ET PRENOM : SARL LS SOLUTION
ADRESSE :

RUE JACQUES BOUTRY
59400 CAMBRAI

DOMICILIATION : BPN - AG CAMBRAI- 00141

Relevé d'Identité bancaire : 13507 - 00141 - 31570122105 - 15

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc.). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.
This statement is intended for your payees and/or payors when setting up Direct debit, Standing orders, Transfers and Payment. Please use this Bank account statement when booking transactions. It will help avoiding execution errors which might result in unnecessary delays.



La BANQUE POPULAIRE DU NORD, société anonyme coopérative de BANQUE POPULAIRE à capital variable régie par les articles L 512-2 et suivants du Code Monétaire et Financier, dont le siège social est à MARCQ EN BAROEUL (59700), 847 Avenue de la République, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lille Métropole sous le numéro 457 506 566. Immatriculation au Registre des Intermédiaires en assurance (ORIAS) sous le Numéro 07 001 925 en tant que courtier, mandataire d'intermédiaire et mandataire en assurance.

IBAN International Bank Account Number

IBAN : FR76 1350 7001 4131 5701 2210 515
Adresse SWIFT (BIC) : CCBPFRPPLIL

NOM ET PRENOM : SARL LS SOLUTION
ADRESSE :

RUE JACQUES BOUTRY
59400 CAMBRAI

DOMICILIATION : BPN - AG CAMBRAI- 00141

Relevé d'Identité bancaire : 13507 - 00141 - 31570122105 - 15

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc.). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.
This statement is intended for your payees and/or payors when setting up Direct debit, Standing orders, Transfers and Payment. Please use this Bank account statement when booking transactions. It will help avoiding execution errors which might result in unnecessary delays.

Article 7 - FORME DES NOTIFICATIONS ET INFORMATIONS

7-1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Les candidats enregistreront sur la plateforme de retrait et de dépôt du pli une adresse électronique régulièrement consultée et habilitée à recevoir les notifications de rejet ou d'acceptation de leur offre, ainsi que les bons de commande transmis par le représentant de l'acheteur.

7-2. NOTIFICATION DE REJET ET D'ATTRIBUTION

Le représentant du pouvoir adjudicateur notifiera le(s) rejet(s) et attribution(s) du marché public via son profil d'acheteur :

<https://marchespublics596280.fr/?page=entreprise.EntrepriseHome&goto=> Réf : 2024FourCop

Article 8 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

8-1. RENSEIGNEMENT D'ORDRE ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE

Pour obtenir des renseignements d'ordre administratif et technique qui leur seraient nécessaires lors de leur étude, les candidats devront faire parvenir, au plus tard cinq (5) jours avant les dates et heures limites de réception des offres, une demande écrite :

<https://marchespublics596280.fr/?page=entreprise.EntrepriseHome&goto=> Réf : 2024FourCop

Une réponse sera alors adressée, par écrit sur la plateforme susnommée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier, cinq jours au plus tard avant la date limite de réception des candidatures et des offres.

Tout demande transmise par un autre canal sera déclarée nulle et non avenue.

8-2. VOIES ET DÉLAIS DE RECOURS

Les référés précontractuels et contractuels régi par les articles L.551-1 à L.551-12, R.551-1 à R.551-6, L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R. 551-10 du code de justice administrative s'appliquent à ce marché public.

8-3. INSTANCE CHARGÉE DES PROCÉDURES DE RECOURS

Tribunal administratif de Lille
143 rue Jacquemars Giélée BP 2039 59014 Lille Cedex
Téléphone : 03 20 63 13 00
Télécopie : 03 20 63 13 47

6

SEULES LES TRAMES SUIVANTES DEVRONT ÊTRE COMPLÉTÉES ET TRANSMISES POUR ANALYSE DES OFFRES.

AUCUN AUTRE DOCUMENT NE SERA PRISE EN COMPTE.

Annexe 1 - Caractéristiques techniques du photocopieur et des consommables

⚙️ Caractéristique du photocopieur *Fiches techniques en PDF*

→ Marque et référence du photocopieur : *KYOCERA 2554ci*

1) Débit du photocopieur proposé (pages par minute) : *25 pages N+B / couleur*

2) Possibilité de charger des feuilles A3 : oui - non

3) Nombre de bacs A4 : *2 x 500 feuilles*

4) Contenance des bacs A4 : *500 / bac*

5) Nombre de bacs A3 : *2 x 500 feuilles*

6) Contenance des bacs A3 : *500 / bac*

7) Volume de mémoire vive : *4 Go*

8) Volume disque dur : *320 Go*

9) Écran (taille) et mode de saisi (clavier numérique, tactile ?) du photocopieur : *Tactile 10,1"*

10) Capacité des magasins : *4 x 500 feuilles*

11) Agrafage : oui - non

– Si oui, précisez les possibilités d'agrafage : *65 feuilles en 2 et 3 points*
Agrafage à la demande

12) Résolution impression : Couleur 4800 X 1200 / en noir et blanc :

13) Résolution de scan : 600x600

14) Impression des tampons/superposition (papier à en-tête) : oui - non

15) Mode de connexion : USB - RJ45 - WiFi

16) Volume sonore en impression : 51.90 db

17) Durée de garantie du photocopieur (nombre d'années) : 1 an (sans contrat) (Prix)

18) Ensemble des éléments couverts par la garantie :

Sans avec contrat consommables - fournitures et service -

19) Délai de livraison du photocopieur à notification du bon de commande (jours ouvrés) : 8 jours

SEULES LES TRAMES SUIVANTES DEVRONT ÊTRE COMPLÉTÉES ET TRANSMISES POUR ANALYSE DES OFFRES.

AUCUN AUTRE DOCUMENT NE SERA PRISE EN COMPTE.

⚙ **Caractéristique technique des consommables**

1) Agrafes : *oui* *65 feuilles* *2/3 points*

→ Capacité d'agrafage par agrafe (nombre de feuilles) : *65*

→ Conditionnement (nombre d'agrafes par paquet) : *3 x 5000* *1 boîte*

2) Cartouche toner CYAN (marque et référence) : *kyocera Tk 8365C*

→ Capacité d'impression (nombre de copies) : *12000 pages*

→ Haute qualité d'impression : Oui - Non

3) Cartouche toner JAUNE (marque et référence) : *Tk 8365Y*

→ Capacité d'impression (nombre de copies) : *12000 pages*

→ Haute qualité d'impression : Oui - Non

4) Cartouche toner MAGENTA (marque et référence) : *Tk 8365M*

→ Capacité d'impression (nombre de copies) : *12000 pages*

→ Haute qualité d'impression : Oui - Non

5) Cartouche toner NOIR (marque et référence) : *Tk 8365K*

→ Capacité d'impression (nombre de copies) : *25000 pages*

→ Haute qualité d'impression : Oui - Non

6) Délai de livraison des consommables à notification du bon de commande (jours ouvrés) : *24 heures max*

Stock en agence : LS SOLUTION - CAMBRAY

En cas de panne : livraison sous 30 minutes -

SEULES LES TRAMES SUIVANTES DEVRONT ÊTRE COMPLÉTÉES ET TRANSMISES POUR ANALYSE DES OFFRES.

AUCUN AUTRE DOCUMENT NE SERA PRISE EN COMPTE.

Annexe 2 - Contenu des maintenances – Variantes obligatoires n°1 et 3

☀ **Maintenance préventive**

1) Consommables inclus dans le contrat de maintenance préventive :

Dans le cadre du contrat consommables, fournitures et services :

Tous pièces d'usures - consommables (Toner, Tambour, developper, Tapis de transfert, ...)

2) Coût d'acquisition de tous consommables non couverts par la maintenance préventive :

- € HT /

- € HT /

3) Nombre de maintenances préventives par mois : 1 ou à la demande

- Tâches prévues dans la maintenance préventive : contrôles usures des pièces et qualité (contrôles)

4) Modalité de réapprovisionnement en consommables : par la solution logicielle

KFS Isyocera Fleet Services (voir fichier PDF remontée des informations)

⚙ Maintenance corrective

1) Disponibilité du service après-vente et maintenance (jours et horaires) :

Lundi 7^h30 - Vendredi 18^h00

2) Délai d'intervention en cas de panne (heures) : 3 heures

3) Délai de réparation en cas de panne (heures) : 8 heures

4) Le candidat prévoit le remplacement de l'appareil en cas de panne ? oui - non

en cas de panne prolongée

→ Si oui, dans quelles conditions ?

- Problème et appro de pièce

- Panne prolongée

Voir PDF " Notre service "

SEULES LES TRAMES SUIVANTES DEVRONT ÊTRE COMPLÉTÉES ET TRANSMISES POUR ANALYSE DES OFFRES.

AUCUN AUTRE DOCUMENT NE SERA PRISE EN COMPTE.

Annexe 3 - Présentation de la reprise du matériel actuel – Variantes obligatoires n°2 et 3

⚙ **Modalité de reprise du matériel**

1) Le candidat décrira son intervention pour enlever le matériel actuel :

Reprise à l'installation du KYOCERA 2154 et

2) Le candidat ce qu'advendra le matériel actuel :

Voir PPF n° kyo 2'

Reprise et Recyclage des machines usagées -

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Caudresis-Catesis

Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEC2024__13
Objet :	Décision 2024/13 portant lancement et attribution du marché public passé en procédure adaptée de fournitures de photocopieur pour la CA2C
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-04-12 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Actes réglementaires
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	059-200030633-20240412-DEC2024__13-AR
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200030633-20240412-DEC2024__13-AR-1-1_0.xml	text/xml	961 o
Document principal (Acte réglementaire) Nom original : DEC2024.13.pdf Nom métier : 99_AR-059-200030633-20240412-DEC2024__13-AR-1-1_1.pdf	application/pdf	7.7 Mo

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	12 avril 2024 à 10h01min37s	Dépôt initial
En attente de transmission	12 avril 2024 à 10h02min24s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	12 avril 2024 à 10h02min27s	Transmis au MI
Acquittement reçu	12 avril 2024 à 10h02min36s	Reçu par le MI le 2024-04-12